

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

---

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES  
MENACES - (N° 1301)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. Cordier, M. Kamardine,  
Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Nury, M. Seitlinger, Mme Anthoine, M. Boucard,  
Mme Gruet, M. Hetzel, M. Portier et M. Vatin

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« trente ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En voulant préciser la notion « aux abords » et la remplacer par un nombre de kilomètres, le texte propose un périmètre d'action trop restreint. Pour faciliter la répression des fraudes, cet amendement propose de le porter à 30km.